



L'essentiel &amp; plus encore

# Cap<sup>1</sup> Prévention

N°16  
Août 2014

Journal d'information de Santé et Sécurité au Travail MSA Nord-Pas de Calais



## Accidents

### 2014

#### 23 avril - Ternois :

Un employé agricole de 22 ans est mortellement **happé** par une **herse** combinée à un semoir.

### 2013

#### 18 avril - Douaisis :

Un agriculteur de 49 ans décède **happé** par une **herse** rotative.

#### 23 avril - Flandres :

Un homme de 65 ans décède dans les mêmes conditions.

### 2012

#### 23 novembre - Arrageois :

Un ouvrier agricole de 27 ans est décédé, **happé** par une **arracheuse** à betteraves.

#### 26 décembre - Flandres :

Un exploitant de 38 ans **happé** par la prise de force de son **arracheuse** à pommes de terre a dû être amputé des 2 bras.



## LA MACHINE PEUT VOUS DEVORER !

Selon le code du travail, une **machine**, c'est « *un ensemble équipé ou destiné à être équipé d'un système d'entraînement autre que la force humaine ou animale appliquée directement, composé de pièces ou d'organes liés entre eux dont au moins un est mobile et qui sont réunis de façon solidaire en vue d'une application définie.* » Article R. 4311- 4

Dans notre Région, nous déplorons chaque année des **accidents mortels** liés à l'utilisation de **machines agricoles** malgré une diminution en nombre. Les victimes sont de tous âges, aussi bien novices que chevronnés dans la profession (*voir colonne de gauche*). Les cas les plus graves ont été déplorés dans nos départements avec des engins agricoles **en mouvement** mais aussi avec des machines et équipements **fixes** : déterreur, pneu d'un semi remorque, chariot élévateur, système de sanglage...

Un accident est la conséquence de **plusieurs facteurs**. Notre analyse révèle des circonstances marquantes qui se répètent dans la plupart des situations :

- Intervention humaine sur ou à proximité d'une machine en mouvement,
- Opérations de maintenance, de débouillage ou de nettoyage ...
- Interventions ou présence entre le tracteur et l'outil,
- Habitudes de travail.

Apprenez à identifier les facteurs de risques "machine" et les bonnes pratiques pour mener vos chantiers en toute sécurité.

**Le nombre d'accidents lié aux machines baisse mais leur gravité augmente, comment AGIR afin d'éviter ces accidents**



# Identifier les facteurs de risques

## 5 ÉLÉMENTS À RISQUES

### Tracteur

- Accès au poste de conduite
- Manque de connaissance
- Frein à main mal serré
- Vitesse enclenchée
- Non-conformité

### ATTENTION

Au-delà de 8 ou 10 secondes en appui continu sur le bouton, la prise de force fonctionnera en continu et non plus par intermittence.

Se positionner sur le côté.

### Liaison tracteur-outil

- Mauvais entretien
- Non-conformité
- Protège cardans cassé



Un arbre à cardan de 5cm de diamètre, fonctionnant à 540 tours par minute peut **enrouler 1m40 de tissu en UNE seconde !**

### Homme

- Périodes de fortes activités
- Organisation du travail
- Co-activité
- Gestes habituels
- Stress, fatigue
- Manque d'expérience
- Manque de communication
- Utilisation du téléphone portable

### Outil

- Mauvais entretien
- Non-conformité : absence de barre d'éloignement
- Usure prématurée ou casse répétitive
- Mauvaise stabilité
- Bourrage ou enroulement d'un élément étranger

### Environnement

- Etat des sols (champ, cour, relief...)
- Circulation
- Conditions climatiques
- Lignes électriques aériennes

**Les risques ainsi que les mesures de prévention sont à retranscrire dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.**



# Une vigilance de chaque instant



## AVANT LE CHANTIER

- ▶ L'opérateur doit être formé à la sécurité et avoir reçu les consignes adéquates.
- ▶ Il est indispensable de bien lire la notice avant utilisation et de s'assurer que le matériel soit conforme aux normes **CE** et adapté aux travaux.
- ▶ Bien préparer sa machine à l'atelier :  
Remplacer les pièces usées avant la casse (roulements, couteaux ...).  
Graisser régulièrement.
- ▶ Bien stabiliser l'outil avant toute intervention.

## PENDANT LE CHANTIER

- ▶ Avant de démarrer, repérer les modes de réglage sur l'outil à l'arrêt. Sinon, arrêter le moteur pour effectuer les réglages.
- ▶ Interdire toute présence dans la zone dangereuse (*zone hachurée sur le schéma de gauche*). 
- ▶  Ne jamais quitter le poste de conduite sans arrêter le moteur, ôter la clé de contact, et s'assurer que le frein à main soit serré.

## NE JAMAIS INTERVENIR SUR LES OUTILS EN MOUVEMENT !



- ▶ Si nécessaire, décapoter la machine une fois que les énergies sont coupées.
- ▶ Maintenir en place les carters, les dispositifs d'éloignement.
- ▶ Garder des distances de sécurité pour observer la machine en fonctionnement.
- ▶ Porter des équipements de protection individuelle adaptés (chaussures de sécurité, tenue de travail, gants, lunettes, protections auditives...).
- ▶ Rester vigilant sur l'environnement.
- ▶ Signaler aux personnes à proximité la remise en route de la machine (alerte sonore, klaxon, dialogue...).

## APRÈS LE CHANTIER

- ▶ Arrêter la machine avant le nettoyage.
- ▶ Nettoyer l'outil sur une aire de lavage adaptée.
- ▶ Effectuer les réparations nécessaires et l'entretien.
- ▶ Prendre les précautions nécessaires pour les travaux en hauteur.

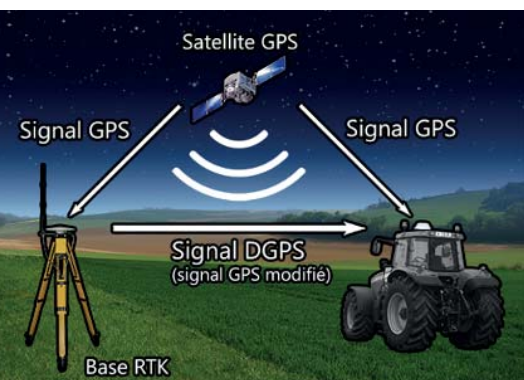




# Évolution du machinisme

## L'autoguidage ou système RTK

(Real Time Kinematic ou cinématique en temps réel)



Le RTK est une technique de positionnement par satellite basée sur l'utilisation de mesures de phase des ondes porteuses des signaux émis par le système GPS, GLONASS ou Galileo. Une station de référence fournit des corrections en temps réel permettant d'atteindre une précision de l'ordre du centimètre.

**Quelque soit le système autoguidage électrique ou hydraulique, restez OBLIGATOIREMENT au poste de conduite.**

## Étude sur la détection des lignes électriques : votre avis nous intéresse !

Depuis 2008, la MSA Nord-Pas de Calais, l'école des Mines de Douai et ERDF étudient la mise en place de détecteurs de présence de champs électriques générés par les lignes aériennes.

Pour finaliser et adapter au mieux cet équipement à vos besoins, **Merci de prendre 2 minutes pour remplir le questionnaire joint** à ce Cap'Prévention et nous le renvoyer gratuitement grâce à l'enveloppe T mise à votre disposition ou par email à l'adresse [contactprp.blf@msa59-62.msa.fr](mailto:contactprp.blf@msa59-62.msa.fr).

Votre réponse représentera une importante contribution à la prévention du risque électrique, pour vous-même et pour les autres.



L'essentiel & plus encore



### Événements à ne pas manquer :

Finale régionale de labour le 31 août 2014 à Campigneulles les Petites

Réunion Risques électriques en collaboration avec ERDF et RTE le 11 septembre 2014 à 14h à la salle des fêtes de Campagne les Petites

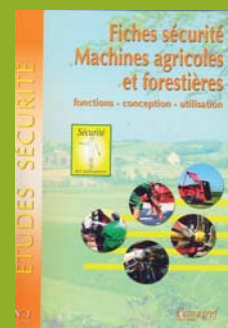
Rencontres "Visites de chantier Arrachages" fin août à mi-septembre 2014

### Pour en savoir plus :

Consultez la documentation de santé sécurité au travail réalisée par la MSA sur le site : <http://references-sante-securite.msa.fr>



réf : 10991



sur demande



Planche d'autocollants à apposer sur vos machines disponible sur demande